



Afghanistan

Accord ratifié: **Oui**

Date de ratification: **2016-07-29**

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)				Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C				22 février 2018	Oui
A - 11.3%	B - 27.3%	C - 61.3%	Not yet notified - 0.0%		
Notification des dates indicatives de la Catégorie B				22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Catégorie B				Prorogation accordée jusqu'au 31 août 2020	Oui
Notification des dates indicatives de la Catégorie C				22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Catégorie C				22 août 2022	Oui
Notification des besoins d'assistance technique				22 février 2019	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique				22 février 2021	Non
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique				22 août 2022	Non

Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2021	Non
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 22 août 2023	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Non
Notified Art. 12.2	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 22 août 2023	Non

Renseignements sur l'assistance

Notified Art. 22.3	Oui
--------------------	-----

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
1.3	Points d'information	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
1.4	Notification	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
2.2	Consultations	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
3	Décisions anticipées	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
4	Procédures de recours ou de réexamen	B	au plus tard le 31 décembre 2027	au plus tard le 31 décembre 2027
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2018
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	B	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2023
6.3	Disciplines en matière de pénalités	B	au plus tard le 31 décembre 2027	au plus tard le 31 décembre 2027
7.1	Prétraitement avant arrivée	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
7.2	Paiement par voie électronique	C B»C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
7.3	Séparation de la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2018
7.4	Gestion des risques	C B»C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.5	Contrôle après dédouanement	C B»C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
7.7	Opérateurs agréés	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
7.8	Envois accélérés	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
7.9	Marchandises périssable	B	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2025
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
9	Mouvement des marchandises	B	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
10.1	Formalités	B	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2022
10.2	Acceptation de copies	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
10.3	Utilisation des normes internationales	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 22 août 2023	au plus tard le 22 août 2023
10.5	Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2018
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2018
10.7	Procédures communes à la frontière	B	au plus tard le 31 décembre 2027	au plus tard le 31 décembre 2027
10.8	Marchandises refusées	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
11	Transit	Ap Bp Cp	du 22 février 2018 au 31 décembre 2027	du 22 février 2018 au 31 décembre 2027
12	Coopération Douanière	Bp Cp	du 22 août 2023 au 31 décembre 2027	du 22 août 2023 au 31 décembre 2027

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/AFG/2/Corr.1	2021-05-12	Article 22.3 - Corrigendum
G/TFA/N/AFG/2	2021-05-05	Article 22.3
G/TFA/N/AFG/1/Add.2	2020-05-18	Category B and C notification - Addendum 2
G/TFA/N/AFG/1/Add.1	2020-02-19	Category B notification - Extension of time request to notify Cat. B definitive dates
G/TFA/N/AFG/1	2018-03-02	Categories A, B and C notification

Partage d'experiences

11 - Transit

Date	Title
20 octobre 2020 - 22 octobre 2020	Status and challenges of Trade Facilitation Agreement Implementation in Afghanistan

1.2 Renseignements disponibles sur Internet



1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Assistance technique et renforcement des capacités pour l'établissement, la mise en œuvre effective et le maintien du portail de facilitation des échanges.
- Formation pour les RH.
- Logiciels et infrastructure TIC pour le maintien du portail de facilitation des échanges et l'alignement sur les meilleures pratiques internationales.
- Sensibilisation du secteur privé à l'utilisation du portail.

Étiquettes: Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation, Sensibilisation

1.3.1
1.3.2
1.3.3
1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre

22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Renforcement des capacités du personnel pour la mise en place et le fonctionnement des points d'information.
- Assistance technique et renforcement des capacités pour les RH et pour l'établissement et le maintien des points d'information.
- Soutien au renforcement du mécanisme institutionnel pour le fonctionnement des points d'information; mandat, procédures, honoraires; poste correspondant aux services du point d'information au sein de l'entité gouvernementale désignée.
- Infrastructure et technologie des TIC pour le maintien des points d'information et la création d'une base de données des demandes et des renseignements fournis, etc.
- Sensibilisation du secteur privé à la communication avec les points d'information.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

2.1.1
2.1.2
2.1.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2019

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Renforcement des capacités du personnel pour l'élaboration de procédures et la gestion des notifications et des observations du public sur les lois et règlements proposés.
- Assistance technique et renforcement des capacités et formation des RH pour gérer les notifications et les observations du public sur les lois et règlements proposés.
- Appui institutionnel pour la création d'un organe permanent efficace, la mobilisation des associations de commerçants, la création d'un mécanisme unique de présentation et de réception des observations et la publication effective des informations, etc.
- Sensibilisation du secteur privé au nouvel instrument et aux modalités de présentation des observations.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

2.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022**Date définitive de mise en oeuvre**
22 août 2023**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Assistance technique et renforcement des capacités et formation des RH pour élaborer une stratégie et des procédures en matière de consultation publique et mener les consultations.
- Soutien juridique, y compris pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Sensibilisation du secteur privé au mécanisme de consultation.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

3.1	Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
3.2 (a), (b)	31 décembre 2019	22 août 2023
3.3		
3.4		
3.5		
3.6 (a), (b), (c)		
3.7	Assistance requise pour la mise en oeuvre	
3.8		
3.9 (a) (i), (ii), (i), (ii), (iii), (iv), (c), (d)	• Assistance technique et renforcement des capacités pour la mise en oeuvre des décisions anticipées.	
	• Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.	
	• Matériel/technologies nécessaires à la modernisation des laboratoires.	
	• Sensibilisation du secteur privé au mécanisme de consultation.	
	Étiquettes: <i>Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation, Sensibilisation</i>	

5.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2023**Date définitive de mise en oeuvre**
22 août 2023**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Assistance technique pour la conception et la mise en place d'un système de notification de contrôles ou d'inspections renforcés.
- Renforcement des capacités et formation des RH pour la mise en place d'un système de notification de contrôles ou d'inspections renforcés.
- Infrastructure TIC pour la mise en place d'un système de notification automatisé.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation*

5.3.1
5.3.2
5.3.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Kits d'essai et autres équipements/matériel de laboratoire pertinents.
- Soutien technique pour l'élaboration de paramètres d'essai et l'accréditation des laboratoires vétérinaires.
- Infrastructure TIC, infrastructure des services (création de réseaux, automatisation, Internet à haut débit).

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation*

7.1.1
7.1.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Assistance technique, renforcement des capacités et formation des RH concernant le traitement avant arrivée, y compris les changements requis dans la procédure de dédouanement, les modifications apportées au Système SYDONIA et la gestion des risques.
- Sensibilisation du secteur privé au mécanisme de traitement avant arrivée.
- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*



7.2	Date indicative de mise en oeuvre 31 décembre 2024	Date définitive de mise en oeuvre 22 août 2023
-----	--	--

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Assistance technique pour la conception et la mise en place d'un système de paiement électronique.
- Infrastructure et matériel TIC nécessaires au fonctionnement du système.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Assistance technique pour la conception et la mise en place d'un système de gestion des risques.
- Infrastructure et matériel TIC pour la mise en place d'un système automatisé de gestion des risques.
- Renforcement des capacités et formation des RH pour la mise en œuvre du système de gestion des risques.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

7.5.1
7.5.2
7.5.3
7.5.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Assistance technique pour l'intégration du contrôle après dédouanement dans les opérations courantes.
- Renforcement des capacités et formation des RH.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

7.6.1
7.6.2

Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024	22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Assistance technique et renforcement des capacités et formation des RH à la conception, à la planification et à la mise en œuvre de l'ETNM, s'agissant notamment de concevoir la méthodologie, de la tester et de la pérenniser.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

7.7.1	Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
7.7.2 (a) (i), (ii), (iii), (iv), (i), (ii)	31 décembre 2024	22 août 2023
7.7.3 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g)		
7.7.4		
7.7.5		
7.7.6	Assistance requise pour la mise en oeuvre	
	• Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc. • Assistance technique et renforcement des capacités, formation des RH sur la conception, la mise en œuvre et l'examen d'un système d'opérateurs agréés, capacités d'audit. • Sensibilisation du secteur privé à l'application du système.	
	Étiquettes: <i>Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation, Sensibilisation</i>	

7.8.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h) **Date indicative de mise en oeuvre**
7.8.2 (a), (b), (c), (d) 31 décembre 2022
7.8.3

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Matériel et installations pour l'inspection des cargaisons exprès.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment*



8.1
8.2 (a), (b), (c), (d), (e)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2027

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Assistance technique pour la mise en place d'arrangements techniques pour l'échange de données et d'informations et pour l'élaboration d'une stratégie/d'un cadre pour la coopération entre les organismes présents aux frontières.
- Renforcement des capacités et formation des RH à la coopération entre les organismes présents aux frontières et au partage des meilleures pratiques.
- Matériel et installations pour les postes frontière.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

10.2.1
10.2.2
10.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Assistance technique pour l'élaboration d'un système d'examen périodique des formalités et prescriptions en matière de documents requis.
- Infrastructure, technologie et matériel TIC pour les organismes présents aux frontières et les organismes gouvernementaux.
- Formation des RH aux avantages de la documentation et des processus et traitement électroniques des copies.
- Sensibilisation du secteur privé.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

10.3.1
10.3.2**Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2027**Date définitive de mise en oeuvre**
22 août 2023**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Assistance technique, renforcement des capacités, formation des RH en ce qui concerne les normes internationales pertinentes, les procédures d'essai et les meilleures pratiques internationales.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2027

Date définitive de mise en oeuvre
22 août 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.
- Assistance technique pour l'élaboration d'un système de guichet unique complet et opérationnel.
- Infrastructure et équipements TIC pour l'automatisation au sein de chaque organisme.
- Infrastructure et équipements TIC pour le guichet unique.
- Renforcement des capacités et formation des RH sur l'utilisation et la mise en place du guichet unique.
- Sensibilisation et renforcement des capacités du secteur privé pour l'utilisation efficace du guichet unique.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

11.5	Date indicative de mise en oeuvre 31 décembre 2027	Date définitive de mise en oeuvre 22 août 2023
Assistance requise pour la mise en oeuvre		
• Infrastructure matérielle.		
Étiquettes: <i>Infrastructure et equipment</i>		
11.9	Date indicative de mise en oeuvre 31 décembre 2027	Date définitive de mise en oeuvre 22 août 2023
Assistance requise pour la mise en oeuvre		
• Assistance technique, renforcement des capacités et formation des RH concernant le traitement avant arrivée, y compris les changements requis dans la procédure de dédouanement, les modifications apportées au Système SYDONIA et la gestion des risques. • Sensibilisation du secteur privé au mécanisme de traitement avant arrivée. • Soutien juridique pour la conception et l'élaboration des modifications législatives et des réglementations nécessaires, des procédures opérationnelles normalisées, etc.		
Étiquettes: <i>Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation, Sensibilisation</i>		

12.2.1	Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
12.2.2	31 décembre 2027	22 août 2023
12.3		
12.4.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f)		
12.4.2		
12.5.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f)	Assistance requise pour la mise en oeuvre	
12.5.2		
12.5.3		
12.6.1 (a), (b), (c), (d), (e)	• Soutien juridique pour la rédaction des accords.	
12.6.2	• Assistance technique et renforcement des capacités en ce qui concerne les meilleures pratiques en matière de coopération douanière et de rédaction des accords.	
12.7.1 (a), (b), (c), (d), (e)		
12.7.2		
12.8		
12.9.1	Étiquettes: <i>Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation</i>	
12.9.2		
12.10 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h)		
12.11.1 (a), (b), (c)		
12.11.2		
12.12.1		
12.12.2		

Légendes

	Notifiée dans la catégorie C		Notifiée dans la catégorie C		Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 7 août 2026

Mis à jour le 18 août 2023